



Siège Social : Brayes, 21 chemin le travers
12300 Saint-Santin

Téléphone : 0565640791
Télécopie : 0565640796
e.mail : sarl.gratacap@orange.fr

SARL au capital de 700 000€
R.C. RODEZ B 394 220 370
Dom. Banc. C.R.C.A. DECAZEVILLE 00032134020
N° siret :394220370 00024
N° TVA intra : FR68394220370

Facture N° FC_047572

DATE	CLIENT	PAGE
30/11/2025	010330	Page 1 / 1

GAEC DU TERLY

318, IMPASSE DU TERLY
LE TERLY
46270 FELZINS

REFERENCE	DESIGNATION	Quantité	Prix Brut H.T	Montant H.T	TVA
TOILEUS50M	Bon de livraison client : BC_103304 : : 10/11/25 TOILE US 50MM X 50M	1	18,67	18,67	8
BA1800	Bon de livraison client : BC_103659 : : 26/11/25 Panneau EX4 DE 1/2M	1	202,00	181,80	8

payé par virement le 15/12/25

CONDITIONS DE REGLEMENT			
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE
1	240,56	Virement bancaire	30/11/25

Virement bancaire fin de mois

BASES HT	% TVA	MT TVA
8 200,47	20,00%	40,09

TOTAL H.T. 200,47
TOTAL TVA 40,09
TOTAL TTC 240,56
ACOMPTE 0,00

NET A PAYER : 240,56 EUR

Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - IBAN : FR76 1120 6000 2900 0321 3402 005 - AGRIFRPP812

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différend quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de SARL GRATACAP

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.